



URBANISME ET EAU / PROGRAMME DU VENDREDI 14 OCTOBRE 2011 – AVANT-MIDI

8 h à 8 h 45 : Inscription		
8 h 45 : Mot de bienvenue de messieurs Hubert Chamberland, président du COVABAR et Didier Louis, président de l'EPTB Charente (l'Établissement Public Territorial de Bassin)		
THÉMATIQUE : CAUSES ET IMPACTS DES INONDATIONS EN TERRITOIRE URBANISÉ	Titre de la conférence	Conférenciers
9 h à 10 h 30 : Trois approches de gestion des crues :		
Mise en situation des conditions existantes, des risques, des principes d'aménagement et des solutions par des acteurs des trois régions concernées		
<ul style="list-style-type: none"> ↳ interventions anthropiques ↳ empiètement sur les lits des rivières ↳ reconsidérations 		
1) Rivière Richelieu (Québec/USA)	Inondations de la rivière Richelieu du printemps 2011 – Causes et impacts	Marcel Comiré , coordonnateur du COVABAR Chantale Chatelain , responsable du Plan directeur de l'eau (PDE)
2) Fleuve Charente – impact de la mer sur le delta du fleuve (eau salée et eau douce)	Les risques d'inondations du fleuve Charente et du littoral	EPTB Charente
3) Pays-Bas	Aux Pays-Bas : redonner de l'espace à nos rivières	Harm Sloterdijk , Ph.D. Ecotoxicology Biologiste et spécialiste de la qualité de l'eau
10 h 30 à 10 h 45 : Pause santé		
10 h 45 à 12 h 15 : Pertinence d'un plan d'action concerté sur la gestion des crues en territoire urbanisé	Plan d'action et de prévention des inondations Charente Estuaire	EPTB Charente
1) Points de vue des instances gouvernementales au Québec (Gouvernement du Québec et une municipalité)	À venir	Luc Castonguay , Directeur du service de l'urbanisme à la ville de St-Jean-sur-Richelieu Ministère québécois (à confirmer)
2) Témoignages de citoyens touchés par les crues (3 citoyens)	Témoignages de citoyens	1 citoyen de la baie Missisquoi 1 citoyen de Saint-Jean-sur-Richelieu 1 citoyen de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix
3) Conclusions : Impacts des crues sur l'aménagement urbain - Qu'est-ce qui ne va pas? - Que fait-on ou doit-on faire pour corriger la situation? - Pourquoi en sommes-nous là? - Prévenir et rebâtir – contraintes naturelles et anthropiques	Période d'échanges et de débats Animateur : Normand Cazalais	
12 h 15 à 13 h 30 : Repas		

URBANISME ET EAU / PROGRAMME DU VENDREDI 14 OCTOBRE 2011 – APRÈS-MIDI

Thématique : GESTION INTÉGRÉE DES ACTIVITÉS URBAINES LIÉES À L'EAU EN TERRITOIRE URBANISÉ (eaux pluviales et de ruissellement, eaux grises)		Titre de la conférence	Conférenciers
13 h 30 à 14 h	1) Gérer l'eau de pluie dans les municipalités : enjeu de taille Stratégies d'économie d'eau potable dans la gestion des espaces verts, des milieux humides et forestiers	Les problèmes de qualité de l'eau / pollution L'eau, les milieux aquatiques et la biodiversité	EPTB Charente
14 h à 14 h 30	2) Rôle des végétaux dans le contrôle et le prétraitement des eaux de ruissellement (bassins de rétention, jardins pluviaux, bassins de récupération, marais filtrants)	Le plan directeur pour la restauration du lac Brome	Isabelle Valois, Biologiste, M. Env Ville de Lac-Brome
14 h 30 à 15 h	3) Les phytotechnologies liées à l'utilisation des végétaux au cœur des nouveaux aménagements urbains (toits, murs, îlots de fraîcheur, ruelles)	À venir	Alain Baillargeon Architecte-paysagiste Objectif paysage
15 h à 15 h 30	4) Pertinence de zones de rurbanisation écologique en milieu urbain pour mieux contrôler et traiter les eaux de ruissellement/nouvelles espèces végétales pour les aménagements écologiques en milieu urbain (paysages verts, agriculture, etc.)	À venir	Pascale Tremblay, Responsable Éco-territoire 21 Ville de Longueuil
15 h 30 à 16 h 15	5) Adéquation ou contradiction	Les liens eau-urbanisme (et notamment SAGE-SCOT)	EPTB Charente
	↳ la réglementation municipale et la gestion intégrée des usages par bassin versant	À venir	Jean-François Girard, président Centre québécois du droit de l'environnement (Biologiste et avocat spécialisé en droit de l'environnement et en droit municipal)
	↳ la détermination des sources de contraintes de nature anthropique permet d'éviter l'empiètement et le rapprochement des usages, de constructions ou d'ouvrages qui sont incompatibles avec la valorisation de l'eau douce en milieu urbain	À venir	Guy Garand, directeur général Conseil régional de l'environnement de Laval
16 h 15 à 17 h	6) Synthèse de la journée (Tous les intervenants) - Période d'échanges et de débats - Animateur : Normand Cazalais		